



RÉUNION COMMISSION COMMUNICATION 23/08/2022

Présents : Michel ARPAILLANGE, Pierre RIOLLET, Christian DELMAS, Émilien DAHERON, Damien ALCAÏDE (technicien)

Excusées : Eva NAUTRE, Anne LEVRAT

- **Commission communication :**
 - Décision prestataire site internet

Suite à l'entretien avec trois prestataires potentiels à la refonte du site internet de la commune : Oréalys, Bousquet et Ogham la commission communication s'est réunie le 23 août pour rendre son verdict final.

1 - Retour sur les 3 prestataires retenus pour les entretiens parmi 5 candidats.

- 1- « Bousquet » : coûts de maintenance trop élevés et une structure trop incertaine pour une collectivité
- 2- « Oréalys » : proposition cohérente, et design de grande qualité, prix attractif mais il manque une proposition chiffrée quant à leur capacité à interconnecter le site et l'application mobile. De plus, il n'y a pas de d'option permettant d'établir un lien entre les événements et un agenda personnel
- 3- « Ogham » : proposition technique parfaite, connaissance de la structure, design satisfaisant mais ne séduit pas l'ensemble de la commission. Le prix reste au-delà du budget malgré un effort consenti de 9% sur le prix global. Très fort avantage d'interconnexion entre le futur site et l'application mobile.

2 – Décision

Pour les élus présents : « Bousquet » ne présente pas assez de garantie sur la pérennité dans le temps de sa structure et propose des prix de maintenance trop important. Il est donc mis de côté par la commission.

« Oréalys » et « Ogham » présentent des capacités similaires mais la réponse technique d'Ogham est plus complète et apporte des solutions importantes pour le fonctionnement de la collectivité.

Les + de « Ogham » :

- Accessibilité numérique pour les personnes ayant un handicap sans abonnement
- Interconnexion avec les articles de l'application mobile intramuros
- Interconnexion avec l'agenda de l'application mobile intramuros
- Partage des posts des réseaux sociaux
- lien entre les événements et un agenda personnel

Le coût par prestataire

Ogham : 10 128 TTC

Oréalys : 8 136 TTC

Cependant à proposition équivalente (À savoir sans les options de lien avec l'application mobile) Ogham est mieux disant que Oréalys.

La commission communication est consciente de l'écart avec le budget communal initialement prévu et le chiffre à 1628 ttc.

La commission bénéficie d'un financement à hauteur de 80 % du prix total par le Plan France Relance (préfecture de Haute-Garonne)

Le reste à charge revient donc à 326 € pour la commune.

3 – Conclusion

L'opportunité de la subvention à 80 % incite la commission à retenir la proposition d'Ogham et à la présenter à la commission finance pour validation. C'est un avantage pour la commune de bénéficier de ces outils en termes de productivité et de confort d'utilisation pour les Naillousains.

À faire :

- **Courriel à la commission finance et à la direction générale pour faire part de la décision et avoir un aval**
- **Courriel aux prestataires pour faire part de la décision finale**